

République Française

/ Délibération n° 2023/10

FINANCES LOCALES. Régie autonome de la restauration scolaire et sociale. Relevé provisoire des résultats d'exploitation de l'exercice 2023.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 36

Date de la convocation : 12/12/23
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture :
Numéro de télétransmission unique :

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : M. Nicolas PORRET

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Mme Véronique FORESTIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Pierre MATEO, M. Saïd ALLAOUÏ, M. Jeff ARIAGNO, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Damien MONCHAU, Mme Fatma HAMIDOUCHE, M. Lionel PILLET, M. Alexandre DALLERY, Monsieur Cyril SANTANDER, M. Aurélien ARNOULD.

Absent(e)s : M. Idir BOUMERTIT, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, Mme Camille CHAMPAVERE, M. Farid BEN MOUSSA.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Lanouar SGHAÏER à M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Joëlle CONSTANTIN à M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Sandrine PICOT à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Nathalie DEHAN à M. Nicolas PORRET, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVARD, Mme Aude LONG à M. Benoît COULIOU, M. Yalcin AYVALI à Mme Fatma HAMIDOUCHE, M. Albert NIGRA à Mme Souad OUASMI.

République Française

R Rapport n° 10

FINANCES LOCALES. Régie autonome de la restauration scolaire et sociale. Relevé provisoire des résultats d'exploitation de l'exercice 2023.

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

La régie autonome de la restauration scolaire et sociale fait l'objet d'un budget annexe au budget de la Ville dont l'exécution donne lieu chaque année à la restitution d'un relevé provisoire d'exploitation au 30 juin. Pour l'année 2023, le budget de fonctionnement de la Régie, s'élève à 4 125 258,95€ (budget supplémentaire inclus).

Au 30 juin 2023, les sommes mandatées sont conformes à la balance arrêtée par le comptable public et se répartissent de la façon suivante :

DEPENSES

Chapitre	Budgété	Mandats émis
011 Charges à caractère général	2 178 243,72 €	839 056,46 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 556 198,00 €	52 137,67 €
65 Autres charges de gestion courante	130,00 €	2,21 €
67 Charges exceptionnelles	335 994,95 €	0,00 €
042 Opérations d'ordres	50 000,00 €	0,00 €
022 Dépenses imprévues	4 692,28 €	0,00 €
Total	4 125 258,95 €	891 196,34 €

RECETTES

Chapitre	Budgété	Titres émis
013 Atténuations de charges	10 000,00 €	0,00 €
70 Ventes de produits finis et intermédiaires	3 728 299,00 €	1 585 070,76€
74 Subvention d'exploitation	1 935,00 €	-397,80 €
75 Autres produits de gestion courante	30,00 €	1 224,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	20,40 €
042 Opérations d'ordres	50 000,00 €	0,00 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	334 994,95 €	0,00 €
Total	4 125 258,95 €	1 585 917,36€

Vu l'article R2221-94 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport présenté portant relevé provisoire des résultats d'exploitation de la Régie autonome de restauration scolaire et sociale ;

Le Conseil municipal,
 Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
 après en avoir délibéré,

A la majorité
 décide de :

- Prendre acte du relevé provisoire d'exploitation de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale arrêté au 30 juin 2023 tel que joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN